

PARTIE IV

Caractéristiques de l'échantillon

1. Limites et contraintes

L'enquête auprès des entrepreneurs a été menée durant les mois d'octobre et novembre 2006. Au total, 94 questionnaires ont été complétés pour un objectif initial de 110. D'une part, les contraintes en temps et moyens disponibles ont conduit à réduire le taux de sondage dans la commune de Hotton et d'autre part, la part importante des entrepreneurs préférant ne pas participer à cette étude n'a pas permis d'atteindre les effectifs visés pour les communes d'Aywaille et de Couvin. Globalement, le taux de sondage sur l'ensemble des communes sélectionnées atteint 13%. Le tableau 16 présente la distribution des entrepreneurs interviewés en fonction des communes.

Pour rappel, la présente étude se base sur six secteurs d'activité économique, à savoir le secteur du bois, de l'agro-alimentaire, la restauration et l'hébergement, ainsi que les activités de loisirs, culturelles et touristiques, les technologies de l'information et de la communication et les éco-entreprises. Comme expliqué précédemment, il est difficile de faire coïncider ces activités à celles d'une nomenclature standardisée telle que la nomenclature NACE. Par conséquent, il n'a pas été possible de déterminer le nombre exact d'entreprises actives dans ces secteurs pour chacune des communes.

Par ailleurs, pour déterminer le nombre d'entreprises actives par secteur pour chacune des communes, nous nous sommes référés à une base de données dénommée "TVA juridique", diffusée par l'INS. Cette base de données ne fournit aucune indication concernant la taille des établissements. Cependant, en posant comme hypothèse (sur base des données fournies par l'O.N.S.S.) que 84% des entreprises en milieu rural sont des TPE, nous déterminons approximativement le nombre de TPE actives par secteur pour chacune des communes. Bien entendu, ce pourcentage est une valeur moyenne et son utilisation pour toutes les communes entraîne l'obtention d'un échantillon théorique légèrement biaisé.

Tableau 16 : Nombre de TPE sondées par commune.

Communes sélectionnées	Nombre d'entreprises en 2004 (1)	Nombre de TPE en 2004 (2)	Echantillon objectif	Echantillon sondé
Incourt	69	58	10	10
Frasnes-lez-Anvaing	132	111	18	17
Aywaille	204	171	25	20
Hotton	121	102	15	10
Couvin	235	197	27	22
Vresse-sur-Semois	124	104	15	15
Total	885	743	110	94

(1) Nombre d'entreprises de toute taille actives dans les six secteurs d'activité ciblés.

(2) Nombre de TPE = 84% nombre d'entreprises

Sources : TVA juridique, 2004 ; Enquête CAPRU 2006

2. La taille des entreprises

La taille moyenne des entreprises sondées est de 3.9 travailleurs. Au sein de l'échantillon sondé, on observe une forte variabilité dans la taille moyenne des entreprises selon la commune (tableau 17). Les entreprises les plus petites sont rencontrées dans les communes de Frasnes-lez-Anvaing et Aywaille où le nombre de travailleurs est presque trois fois plus petit que dans la commune de Hotton.

Tableau 17 : Taille moyenne des entreprises (nombre de travailleurs) selon les communes.

Communes sélectionnées	Echantillon sondé	Taille moyenne
Frasnes-lez-Anvaing	17	2,5
Aywaille	20	2,6
Incourt	10	3,6
Couvin	22	3,8
Vresse-sur-Semois	15	5,4
Hotton	10	6,7
Total	94	3,9

Source : Enquête CAPRU 2006

3. Le milieu d'origine des chefs d'entreprise

Plus de trois entrepreneurs sur quatre sont issus du milieu rural. On remarque que c'est dans les communes d'Incourt et Vresse-sur-Semois qu'on retrouve principalement des entrepreneurs originaires du milieu urbain (tableau 18).

Tableau 18 : Distribution des entrepreneurs (%) selon leur milieu d'origine.

Communes sélectionnées	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Incourt	40	60	10
Vresse-sur-Semois	40	60	15
Aywaille	25	75	20
Frasnes-lez-Anvaing	24	76	17
Hotton	10	90	10
Couvin	5	95	22
Total	22.3%	77.7%	100%

Source : Enquête CAPRU 2006

4. L'âge et le sexe des chefs d'entreprise

Sur l'ensemble de l'échantillon, l'âge moyen du chef d'entreprise est de 43 ans. Comme le montre le tableau 19, on observe une certaine homogénéité entre les communes quant à l'âge moyen du chef d'entreprise. Les entrepreneurs les plus âgés sont recensés dans les communes de Vresse-sur-Semois et Incourt alors que c'est dans les communes de Frasnes-lez-Anvaing et Couvin que la moyenne d'âge est plus faible. En outre, une large majorité des entrepreneurs rencontrés sont des hommes. En effet, ils représentent un peu plus de 85% de l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 19 : Age moyen des entrepreneurs selon les communes.

Communes sélectionnées	Echantillon sondé	Age moyen du chef d'entreprise
Frasnes-lez-Anvaing	17	40
Couvin	22	42
Aywaille	20	44
Hotton	10	44
Incourt	10	45
Vresse-sur-Semois	15	46
Total	94	43

Source : Enquête CAPRU 2006

5. L'année de reprise ou de création de l'entreprise

Parmi les 94 entreprises sondées, 66% ont été créées par l'entrepreneur rencontré. Dans ce cas, la date moyenne de création est de 1993. Pour les autres entreprises, l'année de reprise moyenne remonte à 1995. Nous avons donc rencontré des entreprises relativement jeunes, dont l'âge moyen est de 12 ans. Les plus vieilles TPE rencontrées ont été créées en 1653 et 1890 et quatre entrepreneurs ayant créé leur entreprise en 2006 ont été questionnés. Pour les communes d'Incourt et de Frasnes-lez-Anvaing, la part des entreprises créées par l'entrepreneur rencontré est significativement plus élevée avec 90 et 82% respectivement.

6. La main d'œuvre

Une TPE occupe en moyenne 2.2 travailleurs à temps plein, 0.98 travailleurs à temps partiel et 0.68 travailleurs saisonniers. Soit un total de 3.9 travailleurs par TPE. Les trois tableaux suivants décrivent la distribution des travailleurs à temps plein, temps partiel et les travailleurs saisonniers de l'échantillon sondé en fonction de leur statut au sein de l'entreprise.

Tableau 20 : Distribution de la main d'œuvre à temps plein en fonction du statut.

Statut	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs par TPE
Chef d'entreprise	96	1,02
Conjoint aidant	27	0,29
Salarié	57	0,61
Indépendant	15	0,16
Apprenti	6	0,06
Stagiaire	5	0,05
Intérimaire	1	0,01
Etudiant	0	0,00
Total	207	2,20

Source : Enquête CAPRU 2006

Tableau 21 : Distribution de la main d'œuvre à temps partiel en fonction du statut.

Statut	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs par TPE
Chef d'entreprise	14	0,15
Conjoint aidant	10	0,11
Salarié	35	0,37
Indépendant	19	0,20
Apprenti	3	0,03
Stagiaire	3	0,03
Intérimaire	0	0,00
Etudiant	8	0,09
Total	92	0,98

Source : Enquête CAPRU 2006

Tableau 22 : Distribution de la main d'œuvre saisonnière en fonction du statut.

Statut	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs par TPE
Chef d'entreprise	0	0,00
Conjoint aidant	2	0,02
Salarié	8	0,09
Indépendant	5	0,05
Apprenti	1	0,01
Stagiaire	5	0,05
Intérimaire	8	0,09
Etudiant	35	0,37
Total	64	0,68

Source : Enquête CAPRU 2006

Du tableau 23 il ressort que le chef d'entreprise travaille principalement à temps plein (87.3%), que le conjoint est actif au sein de l'entreprise dans près de 41% des cas, et que dans ce cas il travaille plus fréquemment à temps plein (69.2%). La main d'œuvre, autre que familiale, est principalement composée de salariés et d'étudiants. Ces derniers travaillent, pour une part importante de manière saisonnière (81.4%).

Le fait que pour les 94 TPE rencontrées, un effectif de 110 chefs d'entreprise soit atteint, s'explique par l'existence de certaines collaborations entre plusieurs entrepreneurs portant alors chacun le statut de chef d'entreprise (9 cas recensés).

Tableau 23 : Part des travailleurs (%) travaillant à temps plein, temps partiel et de manière saisonnière selon leur statut.

Statut	Nombre absolu	Temps plein	Temps partiel	Saisonnier
Chef d'entreprise	110	87,3	12,7	0,0
Conjoint aidant	39	69,2	25,6	5,1
Salarié	100	57,0	35,0	8,0
Indépendant	39	38,5	48,7	12,8
Apprenti	10	60,0	30,0	10,0
Stagiaire	13	38,5	23,1	38,5
Intérimaire	9	11,1	0,0	88,9
Etudiant	43	0,0	18,6	81,4
Total	363	57,0	25,3	17,6

Source : Enquête CAPRU 2006

Sur l'ensemble des entreprises visitées, près d'une entreprise sur cinq est individuelle (18 entreprises sur 94), trois entreprises ont à leur tête plusieurs chefs d'entreprise (statut associatif) et n'engagent pas de personnel et 9 entreprises sont composées de l'entrepreneur et de son conjoint uniquement. De ces résultats, il ressort que près d'une entreprise sur trois (32% précisément) n'engage pas de personnel. Selon une étude menée par Chevalier (2005), la limitation du nombre de travailleurs permet d'apporter des éléments d'adaptation à une conjoncture locale parfois défavorable, une irrégularité des marchés, saisonnalité, etc. Les difficultés économiques sont alors moins conséquentes dans la mesure où, hormis parfois quelques membres de la famille, seul le chef d'entreprise doit surmonter la situation.

7. Le secteur d'activité économique

L'échantillon interviewé comprend majoritairement des entreprises orientées dans le secteur de la restauration et de l'hébergement (37%) et dans le secteur bois (22%) (tableau 24).

De manière globale, les effectifs visés pour l'ensemble des secteurs ont pu être atteints. Seules les éco-entreprises n'ont pu être représentées de manière satisfaisante. Cela s'explique par le fait que contrairement aux autres secteurs, le nombre d'éco-entreprises devant être rencontrées pour répondre à notre objectif, correspondait au nombre réel de ce type d'entreprises présentes dans chaque commune. Les entrepreneurs n'étant pas toujours enclins à vouloir participer à cette étude, il n'a pas été possible de répondre à l'objectif visé. Pour cette raison, nous ne tirerons pas de grandes conclusions en ce qui concerne ce secteur d'activité.

Tableau 24 : Distribution des entreprises sondées en fonction du secteur d'activité et de la commune.

Communes sélectionnées	Bois	Agro-alimentaire	Restauration et hébergement	Activités de loisirs	NTIC	Eco-entreprises	Total
Couvin	5	4	7	3	2	1	22
Aywaille	4	4	8	3	1	0	20
Frasnes-lez-Anvaing	2	4	6	2	2	1	17
Vresse-sur-Semois	4	2	8	1	0	0	15
Incourt	2	1	2	2	2	1	10
Hotton	4	1	4	1	0	0	10
Total	21	16	35	12	7	3	94

Source : Enquête CAPRU 2006

Dans le secteur bois nous avons rencontré des pépiniéristes, ébénistes, menuisiers, exploitants forestiers, commerçants en mobilier ainsi que des entrepreneurs qui créent et entretiennent des jardins.

Le secteur de l'agro-alimentaire sondé dans le cadre de cette étude est composé de brasseurs, de négociants en boissons ou en aliments pour animaux, de boulangers, pâtisseries, glaciers, bouchers, fromagers, commerçants, pisciculteurs et fruiticulteurs.

Dans le secteur de la restauration et de l'hébergement nous avons rencontré des gérants de gîte rural, d'hôtel, de camping et chambres d'hôtes, des traiteurs, taverniers, tenanciers de friterie, ainsi que des cuisiniers de restaurants traditionnels et gastronomiques.

Parmi les activités de loisirs culturelles et touristiques on retrouve, en autres, des organisateurs de spectacles, animateurs de fêtes, organisateurs de randonnées équestres et professeurs de cours d'équitation, des personnes travaillant sur des sites touristiques et des entreprises de location de kayak et de vélo.

Dans le secteur des technologies de l'information et de la communication nous avons rencontré des graphistes, installateurs de systèmes d'alarme et de surveillance, des créateurs de logiciels et de sites internet, des consultants et des commerçants. En ce qui concerne le secteur des éco-entreprises, nous ne détaillerons pas leurs activités afin de préserver leur anonymat.